

Face au renchérissement, il est temps  
d'augmenter les salaires et les rentes !

## RASSEMBLEMENT

Mardi 14 novembre, dès 17h30

Prises de parole à 18h

Place Georges-Python, Fribourg

Primes maladies

+9,6%  
en 2024

Électricité

+28,9%  
en 2024

Coût de la vie

+6,4%  
depuis 2020

Salaires réels

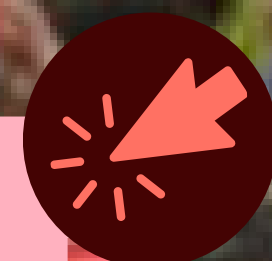
-1,9%  
en 2022

**+5%, c'est le minimum !**

**CPPEF, pénibilité: le Conseil d'État doit entendre  
les besoins du personnel !**

**HFR: il faut des moyens supplémentaires !**

Toutes les informations :  
<https://fribourg.ssp-vpod.ch/>  
<https://fede.ch/>  
<https://www.fopis.ch/>



## Un pouvoir d'achat en chute libre :

Le **coût de la vie a augmenté de 6,4%** depuis la fin de l'année 2020, et cela sans prendre en compte l'explosion des primes maladie ! Les salaires, eux, ont suivi le mouvement inverse : 2022 a été la deuxième année de baisse consécutive des salaires réels. Et la baisse se poursuit cette année : l'indexation des salaires octroyée début 2023 est inférieure à la hausse prévisible de l'IPC. Résultat des courses : **trois années de suite de diminution des salaires réels.**

D'ici la fin de l'année, la **perte du pouvoir d'achat va encore se creuser.** Début octobre, les **loyers** de la moitié des ménages ont renchéri de 7%. Les primes d'**assurance maladie** vont exploser de 9,6%, **du jamais-vu depuis 2010 !** Les tarifs de l'**électricité** augmenteront fortement (+28% pour le Groupe E) et la TVA sera relevée, au 1er janvier 2024, de 0,4 point de pourcentage.

## +5%, une mesure finançable :

Le projet de budget 2024 du Conseil d'Etat prévoit une hausse des salaires de 1,4% : c'est largement insuffisant pour compenser la perte de pouvoir d'achat et les fortes hausses de coûts à venir ! Une **hausse des salaires de 5%** est une mesure de **justice sociale élémentaire.** Elle est largement finançable : la situation financière de l'Etat de Fribourg est excellente. En 2022, le **bénéfice** avant amortissement était de **192 millions** de francs et la **fortune** se monte à plus de **857 millions** de francs.

## Un Conseil d'Etat sourd aux revendications du personnel :

Le Conseil d'Etat n'entend plus les revendications du personnel : rien n'est prévu pour **compenser la pénibilité**, pourtant inscrite dans la Loi sur le personnel (LPers) ; les **moyens pour l'HFR** font toujours autant défaut ; de nombreux services sont en sous-effectifs. La démission collective des représentant•e•s du personnel au sein du Comité de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) est un **signe supplémentaire du manque d'écoute.**

**Il est temps que le gouvernement prenne en compte  
les besoins du personnel !**

**+5%, c'est le minimum !  
Signez la pétition :**

